



## VILLE de HOUDAN

## Affaire suivie par :

Irène DUARTE, Secrétariat Général  
secretariat@villehoudan.fr

Monsieur Jean-Marie TETART  
Maire de Houdan  
A  
Mesdames et Messieurs  
les Conseillers Municipaux

Houdan, le mercredi 3 décembre 2025

Cher(e) Collègue,

J'ai l'honneur de vous convoquer à une réunion du Conseil Municipal qui se tiendra le :

*Mardi 9 décembre 2025 à 20 heures 30  
Salle du Conseil Municipal de l'Hôtel de Ville*

**PREAMBULE :**

Présentation des études suivantes :

- Zone humide de l'Opton - Vesgre,
- Pôle gare,
- Prise de position de principe suite à la présentation de l'étude « Salle des Fêtes » au conseil municipal du 25 novembre 2025.

**ORDRE DU JOUR**

- PRÉSENTATION DES DÉCISIONS DU MAIRE DU 27 NOVEMBRE 2025.
- APPROBATION DU PROCES VERBAL DU 25 NOVEMBRE 2025.

**Rappel quorum :** Comme le stipule l'article L. 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal ne délibère valablement que lorsque la majorité de ses membres en exercice est présente d'où l'importance que le quorum soit atteint.

**1. TRAVAUX :**

- Convention de mandat entre la Communauté de Communes du Pays Houdanais et la ville – Vieilles Tanneries,
- Avenant n° 1 à la convention de mandat entre la Communauté de Communes du Pays Houdanais et la ville – La Croix aux Pèlerins – Séchoir.

**2. COOPERATION INTERNATIONALE :**

- Avenant n° 1 à la convention de mise en œuvre du projet eau et assainissement avec la commune de Suelle (Casamance).

**3. FINANCES :**

- Débat d'Orientation Budgétaire (D. O. B.),
- Transfert des réseaux du budget annexe « Opération Aménagement rue de La Tour » au budget principal de la ville,
- Décision modificative n° 3 sur le budget principal 2025 de la ville,
- Décision modificative n° 1 sur le budget annexe 2025 « Opération d'Aménagement rue de La Tour »,
- Décision modificative n° 1 sur le budget annexe 2025 « Houdan Stationnement Fermé »,
- Décision modificative n° 1 sur le budget annexe 2025 « Eau Houdan »,
- Régularisation de la subvention versée au budget annexe « Houdan Stationnement Fermé »,
- Corrections d'erreurs sur exercices antérieurs – Régularisation des amortissements du compte 28031,
- Clôture de l'opération d'aménagement rue de La Tour.

**4. LOGEMENT – HABITAT :**

- Prolongation du bail à réhabilitation (B. A. R.) confiée à Soliha pour les logements du 24 rue des Jeux de Billes.

**5. COMMERCE :**

- Fixation des tarifs pour les foires et marchés (annule et remplace).

**6. COMMANDE PUBLIQUE :**

- Rapport d'activité 2024 de la Société « Les Fils de Madame Géraud S. A. S ».

**7. PARTENARIATS – ADHESIONS :**

- Lancement d'une campagne de financement participatif via la plateforme Collecticity.

Je vous prie de croire, Cher(e) Collègue, à l'assurance de ma considération distinguée.

Publié le 04/12/2025



Jean-Marie TETART  
Maire



HOUDAN - Membre de la Communauté de Communes du Pays Houdanais